

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2014/109 Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE <i>DELIBERATION n°DC2014/101</i>	

Nombre de membres :

En exercice : 125

Présents : 85

Votants : 94 (dont 9 pouvoirs)

POUR : 94 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le vingt-sept octobre deux mille quatorze, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 15/10/2014

M. Raoul MAS est désigné secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Isabelle BECHARD, Agnès BEGNY, Pauline COSSON, Josette COURAULT, Christine DAPPE, Béatrice FABRITIUS, Marie-Hélène FOURCART, Ghislaine JACQUET, Marie-Odile MASLACH, Pascale MELIN, Agnès MERCIER, Louissette NOIRANT, Karine PASSERA, Françoise PAYEN, Chantal PIEROT, Suzanne RAULIN, Magalie ROGER, Andrée THOMAS, Martine VERNEL.

Messieurs Claude ADAM, François BARDIAUX, Patrick BEBIN, Tony BESANCON, Guy BOIZET, Jacques BOUILLON, Mathieu BOUILLON, Daniel BOUILLON, Patrick BROUILLON, Jean BROYER, René BRUAUX, Roland CANIVENQ, Francis CANNAUX, Dominique CARPENTIER, Michel COLIN, Dominique COLSON, Jean-Pierre CORNEILLE, Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Dominique DANNEAUX, Claude DEBOURCES, Thierry DEGLAIRE, Philippe ETIENNE, Patrice FERON, René FRAN CART, Hervé FREY, Bernard GIRONDELLOT, Olivier GODART, Jean-Baptiste GOMEZ, Jacques GROSSELIN, Eric HAULIN, Christian HULOT, Benoît HUREAU, Hervé LAHOTTE, Dominique LAMY, Jacques LANTENOIS, Gilles LEJEUNE, Patrick LESOILLE, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Raoul MAS, Frédéric MATHIAS, François MEENS, Michel MEIS, Christian MIELCAREK, Christian NICOLITCH, Jacky NIZET, Daniel NIZET, Hubert OUDIN, Guy PAYEN, Ludovic PHILIPPE, Jean-Yves PIC, Florent PIERSON, Guillaume QUEVAL, Patrick RACOUR, Frédéric RATAUX, Jean-Pol RICHELET, Mickaël SCHWEMMER, Francis SIGNORET, Benoît SINGLIT, Gérard SOUDANT, Vincent THIERION, Pierre THIERY, Dominique THOREL, Lionel VAIRY, Bruno VALET, Jean ZEGZULA.

Représentés : Madame Martine BAUDART donne pouvoir à Madame Françoise PAYEN, Madame Patricia LESUEUR donne pouvoir à Monsieur Dominique CARPENTIER, Madame Anne SEMBENI donne pouvoir à Madame Karine PASSERA, Monsieur Régis BARRE donne pouvoir à Monsieur Francis SIGNORET, Monsieur Christophe DION donne pouvoir à Monsieur Philippe ETIENNE, Monsieur Bruno JUILLET donne pouvoir à Monsieur Jean-Baptiste GOMEZ, Monsieur Pierre LAURENT CHAUVET donne pouvoir à Monsieur Frédéric MATHIAS, Monsieur Francis POTRON donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre CORNEILLE, Monsieur Bruno RAUSSIN donne pouvoir à Monsieur Raoul MAS.

OBJET : EVOLUTION DU SERVICE DECHETS MENAGERS

Vu les statuts de la 2C2A, incluant notamment la compétence optionnelle « Déchets ménagers » (collecte, valorisation et élimination des déchets des ménages et déchets assimilés et création, gestion de centres d'apports volontaires des déchets) ;

Considérant la mise en œuvre du programme de rationalisation du service collecte des déchets ménagers depuis 2011 ;

Considérant que la Ville de Vouziers est la seule commune à bénéficier de deux collectes de déchets ménagers hebdomadaires ;

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le**

/ 4 NOV. 2014

..../....

Page 2/2 – Délibération n°DC2014/101 du 27/10/2014

Considérant la baisse des tonnages constatée sur cette commune ;

Considérant les avis favorables remis par la commission Environnement, Déchets Ménagers, Agriculture et Eolien du 11/10/2014 et le Bureau du 20/10/2014 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

- APPROUVE la modification du rythme de ramassage des ordures ménagères à Vouziers à compter du 5 janvier 2015 qui consistera à collecter la ville sur une partie le mardi et une autre le vendredi

- APPROUVE la modification des périodes d'ouverture des déchèteries de proximité à compter de 2015 de manière à ouvrir au public par alternance les sites de Buzancy, Le Chesne, Grandpré et Machault les samedis, du 1^{er} mars au 31 octobre (1/2 journée par quinzaine par site)

- ACCEPTE que la déchèterie de proximité de Challerange soit ouverte le vendredi à partir du 1^{er} mars 2015 au lieu du mardi

- ACCEPTE que la déchèterie de proximité de Machault soit ouverte le mardi à partir du 1^{er} mars 2015 au lieu du vendredi

Le Président

Francis SIGNORET

